



Conseil International des Archives
International Council on Archives

Section des Associations professionnelles
de records management et d'archivistique
Section on Records Management and Archival
Professional Associations

Comité directeur

Procès-verbal

Réunion des 25 et 26 avril 2010

**Procès verbal de la réunion du Comité directeur
de la Section des Associations professionnelles
de records management et d'archivistique
Pully, Suisse, 25 et le 26 avril 2010**

Présents : Henri Zuber (Président – France), Fred van Kan (Vice-président – Pays-Bas), Andrew Nicoll (Cosecrétaire – Royaume-Uni et Irlande), Colleen McEwen (Cosecrétaire – Australie), Joan Boadas i Raset (Catalogne), Cristina Bianchi (Suisse), Bernard Post (Allemagne), Trudy Huskamp Peterson (États-Unis), Berndt Fredriksson (Suède), Michal Henkin (Israël), Gabriela Salazar (Mexique)

En ouvrant la séance, le Président, Henri Zuber, remercie Cristina Bianchi d'avoir organisé la réunion et le programme social.

Le Président souhaite la bienvenue à Bernard Post, nouveau représentant de l'Allemagne en remplacement de Michael Diefenbacher, ainsi qu'à Gabriela Salazar, absente des dernières réunions pour des raisons familiales.

1. QUESTIONS ADMINISTRATIVES

1.1 Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sous réserve de l'ajout des points supplémentaires visés à la partie 5.

1.2 Absents

Claude Roberto (Canada) s'est excusée.

En l'absence de nouvelles de la part de Waldemar Chorazyczewski (Pologne) ou d'Isabella Orefice (Italie), la réunion décide d'appliquer les règles de la Section.

ACTION : Henri Zuber va écrire aux associations italienne et polonaise pour faire part de l'intention du Comité directeur de recommander, lors la prochaine réunion annuelle de SPA et conformément aux dispositions du chapitre 7 des statuts de la Section, que ces associations soient invitées à choisir entre nommer un nouveau représentant ou être remplacées par une autre association, leurs représentants n'ayant pas assisté aux 3 dernières réunions du Comité directeur.

1.3 Activités du Comité exécutif et du Bureau du Comité exécutif de l'ICA

Henri Zuber transmet les informations suivantes :

1.3.1 Déclaration universelle des Archives

Il est noté que, lors de la réunion du Bureau tenue à Washington les 23 et 24 mars, Kim Eberhard a remis un rapport complet sur l'UDA et sur les exigences à respecter en vue de son adoption en tant que déclaration UNESCO. L'attention accordée par le Bureau à ce rapport semble, toutefois, ne pas avoir été à la hauteur des enjeux en question.

Au-delà des échanges à ce sujet lors de la réunion de Washington, le Comité exécutif a également présidé à des entretiens entre Ian Wilson et le nouveau DG de l'UNESCO. L'UNESCO attend désormais une présentation officielle de la déclaration.

Il est confirmé que le Comité exécutif et le président de l'ICA ont toujours l'intention de soumettre ce document à la prochaine Assemblée générale d'Oslo. Le Comité directeur s'inquiète quant aux délais et aux modalités que doit fixer le Comité exécutif en vue des concertations plus étendues nécessaires à l'adoption du document lors de l'Assemblée d'Oslo.

Les difficultés rencontrées par le groupe de travail SPA pour obtenir des traductions fidèles et conformes sont soulevées. Le CoDir est d'avis que les responsabilités en matière de traduction devraient être confiées à un comité mis en place par le Secrétariat et comptant plusieurs membres par langue.

Il est noté que, lors de la Conférence européenne, Colleen McEwen présentera un document, rédigé par Kim Eberhard, pour promouvoir l'UDA. Certaines associations sont déjà en train d'utiliser ce projet de texte, par exemple l'association mexicaine, qui l'a employé dans la présentation de la nouvelle législation fédérale devant le Congrès fédéral mexicain, cette initiative méritant d'être mentionnée lors de la présentation.

ACTIONS :

- (i) Colleen McEwen présentera lors de la conférence européenne un document rédigé par Kim Eberhard au sujet de la Déclaration universelle des Archives, en signalant que certains pays se servent d'ores et déjà du texte officieux de cette déclaration.*
- (ii) Henri Zuber écrira au Comité exécutif pour :*
 - a. soutenir les efforts entrepris pour faire avancer la Déclaration universelle des Archives,*
 - b. confirmer l'importance de ce document pour la profession archivistique,*
 - c. demander des renseignements quant aux intentions du Comité relatives aux nécessaires concertations sur le document avant de le soumettre à l'AG d'Oslo, et*
 - d. recommander que le Secrétariat soit chargé de veiller à la conformité et à la fidélité des traductions dans les différentes langues.*

1.3.2 Élections ICA

Henri Zuber a été nommé responsable du scrutin dans le cadre des élections de l'ICA du mois d'avril en vue de pourvoir les postes de Président, Vice-président Marketing et Promotion, Vice-président Finances, Vice-président Programme, et de remplir les sièges vides au sein du Bureau de la CITRA.

Tous les postes ont été pourvus sans devoir faire appel à un vote, hormis ceux du Président et du Vice-président Marketing et Promotion, pour lesquels des bulletins de vote ont dû être expédiés le 11 mars. Le comptage des voix a eu lieu le 12 avril, Martin Berendse étant élu à la présidence et la Dr Vu Thi Minh au poste de Vice-président Marketing et Promotion. Seuls 36% des membres ayant le droit de vote se sont exprimés.

1.3.3 *Projet pilote : services rendus en lieu et place du règlement des cotisations*

- a) Une demande reçue de la part de l'association chilienne est toujours en cours de traitement.

Henri Zuber indique que le courrier qu'il a adressé au Sénégal reste à ce jour sans réponse.

Le Burundi propose de traduire les normes et directives de l'ICA en kirundi.

Le Comité aborde le document présentant le canevas de la campagne pour le droit à l'information mise en place au Bangladesh (CRTI). De l'avis général, cette association remplit les critères permettant son adhésion à la SPA et sera donc éligible pour participer au projet pilote « services rendus en lieu et place du règlement des cotisations ».

ACTIONS :

- (i) *Henri Zuber contactera l'association burundaise en lui proposant d'effectuer la traduction des textes de l'ISDIAH, de l'ISAD(G) et du Code de déontologie en tant que contribution au projet pilote. Le cas échéant, Trudy Peterson apportera son concours dans la traduction des exemples cités dans le texte ISAD(G).*
- (ii) *Fred van Kan contactera les promoteurs de la campagne pour le droit à l'information au Bangladesh en leur proposant de s'abonner à l'ICA et de participer au projet pilote.*

- b) Andrew Nicoll informe le CoDir que Nathalie Florent du Secrétariat de l'ICA lui a envoyé une version actualisée de la facture correspondant aux cotisations des membres de la catégorie B. Il a proposé quelques modifications, mais n'a plus de nouvelles depuis.

1.3.4 *Gestion des bases de données ICA*

Henri Zuber note qu'il n'y a rien à signaler sous ce point, le Secrétariat ayant consacré tous ses efforts à la mise au point définitive du site web.

1.3.5 Augmentation des recettes et rapport FIDA

- a) Augmentation des recettes – Un bref compte rendu est fourni sur la réorganisation des activités en vue d'augmenter les recettes de l'ICA selon les recommandations d'un groupe de travail, avalisées par deux consultants, dont le but est d'alléger la charge financière actuellement supportée par les institutions archivistiques nationales. Quelques solutions ont été étudiées dont certaines permettant de dégager de nouvelles recettes ou d'accroître le nombre de membres disposant du droit de vote, mais une décision définitive n'a pas encore été prise quant aux éventuelles modifications à apporter aux structures ou au cadre financier de l'organisation.

ACTION : Henri Zuber apportera son soutien aux actions entreprises par l'ICA en matière de réforme financière et demandera que l'accent soit porté sur une plus grande transparence dans la gestion financière de l'association.

- b) Rapport FIDA : Trudy Peterson esquisse l'historique du Fonds international du développement des Archives (FIDA), qui constitue le prolongement d'un programme antérieur visant à soutenir les activités dans le domaine du microfilmage. Selon les statuts de l'ICA en vigueur avant 2007, 5 % des montants reçus sous forme de cotisations étaient à diriger vers le FIDA. Les statuts ayant été modifiés, le montant désormais mis à la disposition du FIDA correspond à « une allocation accordée par l'ICA sous forme de subvention fixée annuellement par le Comité exécutif » (Statuts de l'ICA, article 72).

Le FIDA est coiffé d'un Conseil d'administration nommé par le Comité exécutif. Le Conseil en question vient depuis peu d'être renouvelé et comporte désormais les membres suivants : Sarah Tyacke du Royaume-Uni (présidence), Maurice Hamon de la France, Mitsuoki Kukuchi du Japon, Peter Mlyansi de la Tanzanie, Trudy Huskamp Peterson et, en tant que membres d'office : Lew Bellardo, Vice-président Programme et Seta Tale, Vice-présidente Branches régionales.

Le Comité exécutif a attribué un montant de 100 000 euros au Conseil FIDA, tout en précisant que, l'ICA n'étant pas en mesure d'accorder d'autres moyens, le Conseil FIDA devra mettre en place des stratégies pour réunir des financements complémentaires. À l'issue de sa première réunion en mars 2010, le Conseil FIDA a lancé un appel à projets de développement archivistique ; le Conseil compte dépenser un maximum de 25 000 euros au total pour financer ces premiers chantiers. Voir également <http://new.ica.org/?lid=5771&bid=680>. Tous les membres de l'ICA peuvent se porter candidats à l'octroi d'une bourse. Le Conseil FIDA a également convenu de suspendre le processus d'octroi dès qu'il ne restera plus que 50 000 euros en caisse et tant que de nouveaux fonds ne seront pas venus s'y greffer.

Les administrateurs du FIDA espèrent pouvoir réunir des fonds en provenance de membres de l'ICA (individuels et institutionnels) et, éventuellement, de sources tierces.

1.4 Budget SPA

Il est rappelé que des fonds ont été prélevés sur le budget SPA des années 2009 et 2010 pour aider au financement de la Conférence européenne de 2010.

ACTION : Henri Zuber demandera aux organisateurs de la Conférence européenne de 2010 de rembourser le montant mis à leur disposition par la SPA dans la mesure où l'événement se sera soldé par un bénéfice.

Il est noté que pour financer la 2^e Conférence SPA, qui se tiendra à Édimbourg en 2011, un minimum de 750 euros sera appelé sur le budget SPA. Si celui-ci n'est pas en mesure de supporter une telle charge, il faudra envisager un recours à la PCOM.

ACTION : Henri Zuber va demander à ce que les montants annuels attribués à SPA soient revus à la hausse.

1.5 Nouveaux membres – dernières évolutions

Depuis la réunion de Malte, un nouveau membre est venu gonfler les rangs de la catégorie B : la Bundeskonferenz der Kirchlichen Archive in Deutschland.

1.6 Membres en retard sur leur cotisation

Andrew Nicoll et Colleen McEwen font part de l'échec des tentatives visant à établir si les associations accusant du retard dans le règlement de leur cotisation existent toujours. Gabriela Salazar se porte volontaire pour fournir les coordonnées les plus récentes de l'association mexicaine Asociacion Nacional de Administradores de la Informacion Documental, AC (ANAID).

ACTION : Colleen McEwen se rapprochera de Gabriela Salazar pour obtenir les dernières coordonnées de l'association mexicaine, Asociacion Nacional de Administradores de la Informacion Documental, AC (ANAID), dont les paiements sont en retard, en vue d'écrire à cette association pour lui proposer de participer au projet pilote « services rendus en lieu et place du règlement des cotisations ».

1.7 Prochaine lettre d'information SPA

Les membres du Comité proposent les thèmes suivants pour intégration dans la prochaine lettre d'information :

- Article de fond sur l'association sud-coréenne
- Résultats de l'enquête
- Nouvelles directives
- Conférence d'Édimbourg
- Conférence « Archives sans frontières »
- Solidarité archivistique
- Nouveaux membres
- Projet pilote « services rendus en lieu et place du règlement des cotisations »
- groupe de travail AV
- Publication de la liste des associations membres sur le site web
- Étude de cas : code de déontologie

Délai limite : première semaine de juin.

1.8 Pages SPA sur nouveau site web de l'ICA – évolution de la situation

Andrew Nicoll et Colleen McEwen annoncent que de nombreuses informations destinées au site web ont été transmises et qu'il y a eu des échanges très utiles avec Dimitri Sarris à Malte. Andrew et Colleen sont habilités à actualiser les informations figurant sur le site, mais des difficultés se sont produites lors de l'intégration de nouveaux éléments. Peu d'informations sont disponibles quant à l'état d'évolution du nouveau site, quelques problèmes de développement ayant cependant été signalés.

ACTION : Henri Zuber demandera au Secrétariat de lui fournir des précisions quant au stade d'avancement du nouveau site web et à la date prévue de son lancement grand public.

1.9 Proposition de changer le nom de la Section – situation

Henri Zuber indique que la proposition sera examinée lors de la prochaine réunion du Comité exécutif.

1.10 Lignes directrices pour la gestion de projets SPA

Colleen McEwen commente un document rédigé par ses soins dans lequel elle présente le canevas d'une méthodologie pour la gestion de projets SPA à insérer dans le Manuel mis à la disposition des membres de SPA. Les lignes directrices ont trait autant aux projets SPA destinés à soutenir les activités des associations professionnelles qu'à ceux impactant toutes les catégories de membres ICA.

ACTION : Les Lignes directrices pour la gestion de projets SPA sont adoptées, sous réserve des modifications suivantes, et sont également à intégrer dans le Manuel destiné aux membres de SPA :

- (i) supprimer le mot « formation » dans la deuxième phrase du premier alinéa,*
- (ii) ajouter une étape pour tenir compte de projets proposés et avalisés lors des réunions du CoDir, et*
- (iii) ajouter une déclaration relative aux besoins d'archivage liés aux projets.*

1.11 Coordination de projets ICA

Le Codir se préoccupe de la coordination des projets ICA à travers l'organisation et de la nécessité de prévenir les doublons et d'exploiter efficacement les moyens disponibles. L'existence de problèmes de communication est reconnue, mais la situation est en train de s'améliorer grâce à la réunion annuelle des présidents des Sections, aux échanges d'informations lors des assemblées générales et à la plus forte interaction entre la PCOM et les présidents des Branches et des Sections. Il est également question d'une base de données spécifique aux projets ICA en vue de faciliter les échanges d'informations.

Henri Zuber annonce que SPA est invitée à déléguer un représentant pour siéger à la PCOM.

ACTION :

- (i) En réponse à la demande reçue par Henri Zuber visant la délégation d'un représentant au sein de la PCOM, Fred van Kan accepte de réfléchir à la possibilité d'assurer ce mandat.*
- (ii) Henri Zuber demandera au Secrétaire général de prévoir la mise en place d'une base de données en ligne regroupant tous les projets (en cours, actuels ou proposés) pour faciliter le partage des informations et favoriser l'émergence de projets ICA communs. La base de données pourra être renseignée directement par les Branches/Sections.*

2. ÉTAT ACTUEL DES PROJETS SPA EN COURS

2.1 Enquête menée parmi les associations

Fred van Kan présente une synthèse, sous forme de tableau, des réponses reçues dans le cadre de l'enquête. Il note que des 87 associations membres de SPA, 20 ont participé à l'enquête (17,4 %).

De nombreux éléments utiles ressortent de cette enquête, notamment des propositions de futurs projets ou activités au sein de SPA et de thèmes à aborder dans la lettre d'information. En revanche, les réponses à la question 4.1 concernant l'évaluation des travaux de SPA sont décevantes. Pour accroître la notoriété de la Section, il est proposé de mettre en place des assemblées générales annuelles plus ciblées où les intervenants pourront aborder des problématiques suscitant davantage l'intérêt des associations. Il est également proposé de diffuser plus largement la lettre d'information SPA parmi des associations non membres et d'inciter les rédacteurs de bulletins d'information des associations membres à y faire figurer des informations relatives aux activités de SPA.

ACTIONS :

Pour la réunion CITRA d'Oslo :

- (i) Organisation d'un petit déjeuner de travail SPA sur le thème des « Associations travaillant avec des moyens financiers limités »,*
- (ii) Assemblée générale SPA plus courte en tant que telle, mais suivie de l'intervention d'un orateur (thème à décider).*

Pour accroître la notoriété de SPA, Colleen McEwen adressera la prochaine édition de la lettre d'information :

- (i) aux rédacteurs des bulletins des associations membres en leur demandant de bien vouloir rapporter les activités de SPA dans leurs publications. (Fred van Kan fournira le nom de ces rédacteurs à partir des informations figurant dans l'enquête), et*
- (ii) aux associations non membres (dont les coordonnées seront à retrouver dans la base données maintenue par Gilles Lasage pour le compte de SPA).*

2.2 Archives solidaires

- a) Projet Archives Solidaires - Trudy Peterson annonce l'octroi d'une subvention de la part de la PCOM pour permettre l'introduction de données supplémentaires dans la base de données « financements », un étudiant ayant été embauché pour faire le nécessaire. Au 31 mars, 343 nouvelles informations ont été ajoutées grâce à l'Annuaire des organisations de développement. Le Comité échange ensuite sur diverses problématiques relatives à la gestion de la base de données.

ACTION : Trudy Peterson informera Nancy Marrelli des réponses suivantes données par le Comité directeur aux questions soulevées sur l'actualisation de la base de données Solidarité Archives :

- (i) les informations sont à introduire dans la langue d'origine. Pour en faciliter l'accès, il convient d'intégrer l'outil « Google translate » dans le site web,
 - (ii) les informations qui n'ont plus d'actualité sont à stocker dans une partie séparée du site web, et ce pendant une période de 24 mois, et
 - (iii) les intentions et paramètres initiaux sont à maintenir et les fonds disponibles sont à orienter vers des projets d'aide étrangère liés aux archives dans des pays en voie de développement.
- b) Archiveros sin Fronteras - Gabriela Salazar fait état des difficultés qui ont surgi dans la collaboration entre les organisations mexicaine et catalane au sein d'Archiveros sin Fronteras.

ACTION : Fred van Kan fera le nécessaire pour prévoir l'organisation d'une réunion entre les organisations mexicaine et catalane d'Archiveros sin Fronteras en marge de la Conférence « Archives sans frontière » de la Haye, en vue de résoudre les différends en question.

2.3 Projet sur les « compétences »

Berndt Fredriksson diffuse le texte, sous forme de projet, des lignes directrices pour la mise en place d'un modèle de compétences rédigé par le groupe de travail et présente le compte rendu des activités réalisées à ce jour dans le cadre de ce projet. Il s'ensuit d'importants échanges sur la proposition d'élargir le périmètre du modèle pour passer d'une perspective européenne (conformément aux recommandations de la VII^e Conférence européenne) à une perspective internationale, certains membres du Comité directeur craignant que la plupart des indications spécifiques ne puissent s'appliquer à tous les pays.

S'il s'agit d'adopter une démarche plus globale, certaines parties des lignes directrices devront être adaptées pour leur donner une portée plus générale et l'accent mis sur la manière de cerner les besoins, autrement dit sur l'élaboration du profil professionnel. Il faudra également procéder à des concertations à plus grande échelle et réunir un panel plus important d'avis. Le Comité est conscient des efforts précieux consentis dans le cadre de ce projet important par le groupe de travail.

ACTION : Berndt Fredriksson informera le groupe de travail « Compétences » des inquiétudes exprimées par le Comité directeur quant à l'élargissement de la portée du document en vue de lui donner une dimension internationale, de nombreuses considérations particulières ne tenant pas compte des différences dans les législations en vigueur au plan mondial. Si la portée du document devait être élargie, il faudrait réorienter le contenu de certains chapitres en conséquence.

2.4 Code de déontologie

a) Promotion du Code de déontologie de l'ICA - Fred van Kan et Cristina Bianchi ayant procédé à des échanges relatifs aux moyens permettant à SPA de promouvoir le Code de déontologie ICA, il en est ressorti certaines idées, dont :

- la publication d'études de cas dans la lettre d'information SPA.
- l'organisation d'une séance consacrée au Code de déontologie de l'ICA lors de la Conférence d'Édimbourg.
- le lancement d'une campagne destinée à inciter les associations à promouvoir le Code dans le cadre de la Journée de l'archivage

ACTIONS :

(i) *Fred van Kan doit mettre à disposition des exemples (en version traduite) repris de la lettre d'information KVAN en vue de leur intégration dans la lettre d'information SPA.*

(ii) *Fred van Kan et Cristina Bianchi se mettront en relation avec Margaret Turner en vue de faire suite aux idées présentées par cette dernière dans son exposé devant le Congrès de Vienne et visant la rédaction de documents, mieux illustrés, facilitant la compréhension des membres quant au mode d'emploi du Code de déontologie de l'ICA. (Henri Zuber leur transmettra l'adresse courriel de Margaret Turner)*

b) Questions de déontologie posées par la signature d'accords de reproduction avec des organismes tiers - Trudy Peterson soulève le problème d'instances tierces venant dans les services d'archivage en vue d'obtenir des reproductions en nombre de leurs dossiers sous forme numérique pour ensuite les afficher sur des sites web.

ACTIONS : Pour prêter main forte aux institutions s'engageant vis-à-vis de tiers pour la numérisation de leurs fonds documentaires, Fred van Kan et Cristina Bianchi procéderont :

(iii) *à la création d'un modèle de contrat ou d'un modèle de directives en matière d'octroi de licences, et*

(iv) *à la mise en place d'un atelier traitant des questions à aborder lors de la conclusion de tels accords.*

2.5 Politique relative à un système d'accueil international des archivistes

Rien n'est à signaler en ce qui concerne ce projet et il est décidé de le retirer du programme de travail 2008-2012 de SPA.

Cristina Bianchi annonce que des solutions du type « couch surfing » (c'est-à-dire, dormir chez une connaissance plutôt que de descendre à l'hôtel) ont été mises en place pour la Conférence européenne et qu'elle fera un compte rendu à ce sujet à un stade ultérieur.

ACTION :

- (ii) *Colleen McEwen supprimera du plan de travail 2008-2012 de SPA le projet visant à établir une politique globale en matière d'accueil international de la communauté archivistique.*
- (iii) *Cristina Bianchi fera part des résultats obtenus avec le programme de « couch surfing » mis en place pour la Conférence européenne.*

2.6 Manuel SPA

Un document exposant l'état actuel du projet relatif à la traduction des différentes lignes directrices en vue de leur intégration dans le Manuel proposé, est présenté au Comité.

ACTION :

- (i) *Pour faciliter l'établissement du Manuel SPA, les membres suivants ont accepté de se charger de la traduction (réalisée par eux-mêmes ou par des tiers) des lignes directrices de SPA indiquées ci-après :*
 - *Lignes directrices pour l'organisation de conférences (traduction organisée par Cristina et financée par l'association française)*
 - *Lignes directrices pour l'organisation de réunions et conférences régionales (Gaby – version espagnole, Cristina – version française)*
 - *Lignes directrices pour le développement d'un programme de mentorat (Joan – version espagnole)*
 - *Lignes directrices pour la création d'un programme de records management (Joan – version espagnole)*
 - *Comment aborder un donateur potentiel (Joan – version espagnole; Henri et Cristina - version française)*
 - *Lignes directrices sur l'organisation d'ateliers de formation (Gaby – version espagnole; Henri – version française)*
 - *Histoire de SPA (Cristina Bianchi – version anglaise)*
- (ii) *Colleen McEwen contactera Claude Roberto pour obtenir des renseignements sur l'état actuel de la version française du programme de conservation.*

2.7 Lignes directrices sur l'organisation d'ateliers de formation

Colleen McEwen soumet le projet de texte des Lignes directrices sur l'organisation d'ateliers de formation. Le Comité formule ensuite quelques propositions/commentaires à ce sujet.

ACTION : Colleen McEwen effectuera une mise à jour du projet de lignes directrices sur l'organisation d'ateliers de formation pour tenir compte des commentaires formulés par le Comité directeur, avant de mettre ces lignes directrices sur le site web, celles-ci devant également être intégrées dans le manuel SPA.

2.8 Version actualisée du texte sur la célébration de la journée / semaine / mois des archives

Une version actualisée du document rédigée initialement par Shelley Sweeney est soumise à l'avis du Comité.

ACTION : Les actions suivantes sont à entreprendre en vue de finaliser le document intitulé « À propos de la Journée (Semaine/mois) Internationale des Archives » :

- (i) *Berndt Fredriksson mettra à jour les informations relatives au pays suivants : Danemark, Finlande, Irlande, Norvège et Suède,*
- (ii) *Colleen McEwen actualisera le document en fonction des informations reçues de Berndt Fredriksson et des autres membres du CoDir.*

2.9 Lignes directrices sur le partage d'informations entre associations

Michal Henkin diffuse et commente un document rédigé par ses soins résumant quelques idées sur le rôle éventuel de SPA dans la promotion et la simplification du partage d'informations entre associations membres.

ACTIONS : Les démarches suivantes sont à entreprendre dans le but d'aider les associations à partager leurs informations :

- (i) *Andrew Nicoll bâtira un répertoire des listes de diffusion des associations (listserv) à travers le monde à faire figurer dans la lettre d'information SPA,*
- (ii) *Michal Henkin explorera les possibilités pour la création d'une page SPA sur Facebook,*
- (iii) *Andrew Nicoll et Colleen McEwen réfléchiront à la création d'une page wiki sur le site web SPA/ICA (en s'assurant de la possibilité d'expédier des notifications chaque fois qu'une nouvelle information sera ajoutée),*
- (iv) *Andrew Nicoll réfléchira à la mise en place d'une liste de diffusion SPA,*
- (v) *Tous les membres du CoDir communiqueront à Andrew Nicoll et à Colleen McEwen les coordonnées du comité international de leur association en vue d'obtenir le soutien de ces instances sur la proposition visant le partage d'informations, et*
- (vi) *Colleen McEwen rédigera un rappel à publier dans la lettre d'information, incitant les lecteurs à consulter le site web de SPA.*

Il convient également d'envisager :

- (i) *l'ajout d'une foire aux questions (FAQ) au site web de SPA, et*
- (ii) *la mise en place d'un outil permettant de faciliter les échanges d'informations relatives aux projets PCOM (se reporter au point 1.11, Action ii)*

Michal Henkin est nommée coordinatrice de projet.

3. PROPOSITIONS DE NOUVEAUX PROJETS

3.1 Lignes directrices pour la publication par une association d'une lettre d'information

Trudy Peterson propose la mise en place de lignes directrices SPA sur ce thème et comportant des éléments relatifs à des aspects tels que le planning, les contenus, la publicité, les responsabilités rédactionnelles, le financement, le format et la diffusion

ACTION : Andrew Nicoll va demander aux rédacteurs de la revue mensuelle de l'ARC de préparer un projet de lignes directrices pour la création par une association d'une lettre d'information.

4. CONFÉRENCES

4.1 8^e Conférence européennes, avril 2010

Le CoDir note que l'événement a suscité une réponse positive, plus de 700 participants s'étant inscrits. L'éruption du volcan islandais a néanmoins provoqué quelques annulations de dernière minute.

4.2 Conférence « Archives sans frontières », les 30 et 31 août 2010

Fred van Kan informe le Comité des dernières évolutions dans l'organisation de la Conférence « Archives sans frontières » qui se tiendra à La Haye les 30 et 31 août prochains. Le programme est désormais définitif et comporte des intervenants en provenance d'Espagne, de Suisse, du Royaume-Uni, du Canada et du Bangladesh, avec, parmi les grands témoins, Trudy Peterson et Gabriela Salazar. La présence d'Ian Wilson est attendue. Il existe un site web en langues néerlandaise, anglaise et espagnole.

4.3 2010 CITRA du 13 au 19 septembre 2010 à Oslo

Les membres du Comité directeur comptant assister à la manifestation d'Oslo sont invités à être sur place le matin du mardi 14 septembre.

Pour les associations participant à la manifestation, il est confirmé qu'un petit déjeuner de travail SPA sera organisé et qu'un ou plusieurs intervenants seront invités à prendre la parole sur un thème d'actualité à l'issue de l'Assemblée générale (se reporter aux échanges sous le point 2.1). Il est proposé de prévoir une réunion du Comité directeur SPA en marge de la Conférence.

4.4 2^e Conférence SPA, Édimbourg, 2011

Andrew Nicoll esquisse les dispositions mises en place pour la conférence ARA UKI de 2011 et fait référence à la proposition de prévoir un schéma parallèle pour la conférence SPA. Le Comité juge opportun d'accepter cette proposition car qu'il s'agit de la meilleure solution en termes de gestion des ressources. La nécessité de prévoir une traduction en langues française et espagnole est soulignée pour assurer la présence de collègues des pays latino-américains ou d'Espagne à la conférence. Une subvention de 750 euros est prévue et doit être prélevée sur le budget SPA de 2011 pour soutenir financièrement l'ARA UKI, Paris ayant été contacté quant à la mise à disposition de moyens supplémentaires. Il s'ensuit des échanges sur la possibilité de rechercher des financements tiers, tout en recommandant à ARA UKI de se mettre en rapport avec le Rouschin Trust, qui pourrait éventuellement mettre à disposition des fonds supplémentaires.

ACTION : Trudy Peterson va demander à Nancy Marrelli de fournir les coordonnées d'organisations susceptibles de proposer des financements figurant dans la base de données du projet « Solidarité Archives » qu'il serait possible de démarcher pour avoir accès à des fonds supplémentaires destinés à favoriser la présence d'archivistes en provenance de pays en voie de développement à la 2^e Conférence SPA.

Le Comité directeur dresse ensuite un projet de programme – voir annexe A.

ACTION : Les membres du Comité directeur devront se charger de l'organisation de la conférence en fonction des rôles attribués aux différents pays dans le document figurant à l'annexe B.

5. DIVERS

5.1 Droits de l'homme

Trudy Peterson annonce que le groupe de travail ICA sur les Droits de l'homme publie des lettres d'information mensuelles, diffusées au nom de l'ICA par l'UNESCO. Tous ceux souhaitant s'abonner à cette lettre devront adresser un courriel à Jens Boel, archiviste d'UNESCO J.Boel@unesco.org.

5.2 Groupe de travail « accès »

Trudy Peterson annonce également qu'un groupe de travail créé dans le but d'examiner si l'ICA ne devrait pas rédiger des principes pour l'accès aux archives va se réunir en mai à Paris. Le groupe est composé de membres représentant différentes traditions nationales contactés à cette fin grâce aux indications fournies par des membres de SPA en France, aux Pays-Bas et en Australie.

5.3 Prochaines réunions

CITRA Oslo – septembre 2010

Réunion SPA du printemps 2011 – Israël (arrivée le 25 ou le 26 mars, réunion à partir du 27 mars)

septembre 2011 – 2^e Conférence SPA Édimbourg

octobre/novembre 2011 – CITRA

Réunion SPA du printemps 2012 – date et lieu à fixer

août 2012 – Congrès, Brisbane, Australie.

5.4 Groupe de travail sur les archives photographiques et audiovisuelles

Joan Boadas i Raset rappelle l'origine de sa nomination en tant que Commissaire ICA en matière d'archives photographiques et audiovisuelles et les démarches qu'il a entreprises en vue de créer un groupe de travail pour aborder la question des enjeux de la conservation d'archives se présentant sous ces formats. Il sollicite l'aide des membres du Comité directeur pour identifier des personnes prêtes à siéger au sein de son groupe.

ACTION : Les membres du Comité directeur doivent transmettre à Joan Boadas i Raset le nom de personnes désireuses d'intégrer un groupe de travail ICA sur les archives photographiques et audiovisuelles.

5.5 Ressources électroniques pour la formation des formateurs

Le Comité est informé de l'octroi de fonds PCOM au Norske Archivraat et à l'association néerlandaise (KVAN) pour le développement de ressources électroniques nécessaires à la formation des formateurs. Ces ressources seront gérées en 2011 par l'association bangladaise. Le Comité évoque l'utilisation de webinaires pour étayer les programmes de formation.

ACTION : Andrew Nicoll remettra à Fred van Kan des informations relatives aux activités du comité webinaire britannique pour soutenir la mise en place de ressources électroniques destinées à la formation des formateurs dans le cadre de l'étude entreprise par Norske Archivraat et le KVAN.

5.6 Nomination au Corée du Sud

La réunion prend acte de l'inquiétude exprimée par des membres de l'association professionnelle coréenne à l'égard de la nomination récente d'un nouveau responsable des archives présidentielles.

5.7 Plan d'action SPA

ACTION : Colleen McEwen mettra à jour le plan d'action SPA.